

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 34

Artikel: Glanures
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177257>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dentelés et bizarres qui les dominent et qui vont se dessinant sur le ciel.

De ce côté, le lac prend naturellement un air un peu sérieux. D'ailleurs, aucun grand souverain, hors le nom de Pierre-de-Savoie et celui du maréchal Desaix, ni le sort des habitants, ne viennent vous distraire de la mélancolie qui vous domine quand vous avez les yeux arrêtés sur ce point. On sait que les possesseurs de ces étroits rivages sont pauvres et ignorants. Leurs maîtres leur font un sort pareil, que pourtant ils ne méritent pas. Cependant, plus d'une fois, après de fortes averses, alors que l'air chargé de vapeurs rapproche les objets, j'ai vu le feuillage de ces bois briller et resplendir; et le vallon sinueux du Creux-de-Noé m'apparaître comme une retraite sinon riante, du moins paisible et solitaire, où l'homme indifférent au sort de ce pays pourrait doucement laisser couler sa vie.

Au coin opposé du tableau, à gauche, les regards rencontrent encore quelques bois foncés mais partout mélangés de larges et riants tapis de verdure. Cette teinte réjouissante y prédomine même beaucoup, et la variété des aspects y est infinie. Le Kubli, qui cache dans le plus haut de ses trois pitons, les restes d'une tour et d'un fossé sec, et dont les vieux sapins qui le couronnent, savent seuls les mystères qui s'y passèrent, est couvert de forêts jusque près des villages de Chernex et de Sonzier. Ici de fraîches prairies font une large écharpe autour de la montagne; et depuis sa base, qui plonge dans le Léman jusqu'à l'écharpe, tout est occupé par des vignes, à part de rares prairies. Elles montent et gagnent du terrain chaque année au point que les pampres menacent de nouer un jour leurs grappes vermeilles aux rameaux fléchissants du sapin. S'il aime à se promener sur ce premier plan, l'œil pourtant revient toujours aux douces pentes fleuries de Chamossalles, de Cau et des Tremblés qui descendent en se repliant gracieusement jusqu'au modeste et solitaire hameau de Glion. La mollesse de leurs contours contraste avec le mur anguleux de Naie qui les domine, et avec le saut brusque du mont de Glion qui leur sert de base; et l'éclat tendre et velouté de leurs pâturages brille à côté de la teinte sombre du mont boisé de Sonchaux. Le rocher de Naie blanchit à l'orient et domine tout ce coin du tableau. Plus loin, l'Arvel, qui ne laisse voir qu'un petit morceau du beau tapis de verdure qu'il porte à son sommet, se précipite hardiment et les flancs couverts de noirs feuillages, jusqu'à la plaine rousse et blanchâtre de Villeneuve. On dirait une muraille immense chargée d'appuyer les montagnes et toute tapissée de lierre antique. Entre ces monts à gauche et les sauvages montagnes du Bas-Valais à droite, se déroule une vaste plaine qui devient vaporeuse dans l'éloignement. Elle est semblable à un champ immense et sans borne; c'est bien aussi le grenier du pays. A l'extrémité et au fond de cette plaine, d'un vert pâle et roux, s'élève, pleine de majesté, la neigeuse Dent-du-Midi qui brille près du soleil, pendant que d'autres lointaines cimes du Bas-Valais blanchissent vaguement au bout de l'horizon. On dirait que le vent qui descend de ces cimes hardies rende courageuses et libres les générations qui croissent à leur ombre.

(La fin au prochain numéro.)

Glanures.

Anciens noms de famille. — En 1615, la ville de Vevey fut affligée d'une horrible peste qui enleva en peu de mois plus de 1500 âmes. Avant cette époque, d'après des calculs probables, la population de Vevey se montait à 4500 habitants au moins, dont 2500, si ce n'est 3000, étaient bourgeois. Il ne restait plus, en 1765, des bourgeois qui survécurent que 286. « Aussi, dit le doyen Muret, dans son mémoire sur la population du Pays de Vaud, les anciens registres ne m'offrent que

des noms inconnus, qui ne sont plus ni à Vevey, ni dans tout le reste du pays; il me semble que c'est un registre de la Chine et du Japon, tant je m'y trouve étranger.

Boufflers à Lausanne. Dans une de ses charmantes lettres à sa mère, il disait de Lausanne, où il fit quelque séjour en 1764 : « Je suis ici dans l'île de Circé, sans être ni aussi fin, ni aussi brave, ni aussi sage, ni aussi cochon qu'Ulysse et ses compagnons. Lausanne est connu dans toute l'Europe par ses bons pastels et sa bonne compagnie. Je vis dans une société que Voltaire a pris plaisir de former; et je cause avec les écoliers avant d'aller écouter le maître. » Voltaire était alors à Ferney, où le chevalier de Boufflers se rendit depuis Lausanne.

Parmi les usages pratiqués au sujet du mariage, il existe en Danemark une vieille coutume qui ne manque pas d'originalité.

On offre à la future en cadeau de noces un porc, une brebis et une vache, et au fiancé un poulain, un chien, un chat et une oie.

Comme il serait difficile de trouver les motifs d'une pareille coutume dans les qualités de chacun de ces animaux, il est à croire qu'on les a pris dans leurs défauts.

Ainsi le porc est malpropre, la brebis indolente, la vache paresseuse, le poulain étourdi, le chien hargueux, le chat traître, l'oie stupide, et l'on a voulu probablement avertir les époux d'éviter ces défauts.

Cet usage existe aussi en Suède; il est vrai qu'il en est de cette coutume comme des vieux us de nos pères: elle tend à se restreindre dans les classes inférieures de la société.

C'est à la police correctionnelle. On juge un élégant escroc qui porte un brillant à sa cravate et qui se fait appeler le vicomte de Bagneux.

— Est-ce bien là votre véritable nom? demanda M. le président.

— Comment! reprend le prévenu, ma famille est assez connue; nous portons le titre de vicomte depuis trois cents ans de mâle en mâle.

— Non, de mal en pis, dit le président.

Notre numéro de ce jour contient en supplément le prospectus du *Traité et conventions entre la Suisse et la France*; nous nous permettrons d'attirer l'attention de nos industriels sur cette publication, qui est toute d'actualité et qui mérite d'être encouragée. Chacun de nos commerçants voudra connaître les clauses et les tarifs qui accompagnent ces traités, aussi nous désirons sincèrement que la publication que nous annonçons M. Larpin reçoive l'accueil qu'elle mérite.

Pour la rédaction: L. MONNET. S. CUÉNOUD.